

UN SPORT DES PRÉALPES : LE CURLING

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Un sport des Préalpes : le curling
Sous-titre	Un sport historique du Pays-d'Enhaut
Descriptif de l'activité	<p>Joyeux moments que d'apprendre à jouer au curling ! En plein air, sur la patinoire de Château-d'Œx et en bonne compagnie, le club du lieu propose une initiation à ce sport pratiqué depuis près d'un siècle au Pays-d'Enhaut. Une initiation centrée sur le plaisir du jeu.</p> <p>Au rayon des saveurs de la région, des pique-niques, composés de produits labellisés Parc, peuvent être commandés et dégustés à la fin de l'activité.</p>
Dates	Dimanche 3 décembre 2023, dimanche 14 janvier 2024, dimanche 4 février 2024, dimanche 3 mars 2024
Horaire	10h15 – 12h30
Lieux du rendez-vous	<p>Patinoire de Château-d'Œx</p> <p>Parc des sports de Château-d'Œx, Route du Périsset, 5 minutes à pied de la gare, parking à disposition</p>
Lieux de l'activité	Patinoire de Château-d'Œx
Programme indicatif	<p>10h15 Accueil</p> <p>10h30 Initiation au curling</p> <p>11h00 Début des parties de curling</p> <p>12h30 Fin des parties</p>
Matériel à prendre avec soi	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants catégories et âges	Dès 14 ans
Nombres	Minimum 4 personnes – maximum 40 personnes
Option	Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.
Variante	Offres pour groupes sur demande : horaires et jours à convenir
Autres informations	Cette activité en plein air nécessite de bonnes conditions météo. Les participants sont avertis par courriel uniquement en cas d'annulation.

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Lieu de rendez-vous : Patinoire de Château-d'Œx, (Parc des sports de Château-d'Œx), Route du Périsset, 5 minutes à pied de la gare de Château-d'Œx, parking à disposition. Covoiturage possible depuis Bulle, Montreux, Gstaad.

Horaires des transports publics

Train aller :
Bulle – Château-d'Œx 08h50 – 09h55
Montreux – Château-d'Œx 08h50 – 09h55
Gstaad – Château-d'Œx 09h36 – 09h59

Train retour :
Château-d'Œx – Bulle 13h18 – 14h07
Château-d'Œx – Montreux 13h03 – 14h11
Château-d'Œx – Gstaad 13h00 – 13h23

Horaires donnés à titre indicatif et susceptibles de changer. Horaires en ligne sur : www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base adulte

Dès 14 ans 25.-

Pique-nique

A remplir uniquement si la commande d'un pique-nique fait sens dans le cadre de l'offre

Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- La variante **avec viande** au prix de 16.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, 100g de charcuterie*, un ballon de pain et un fruit.
- La variante **végétarienne** au prix de 13.- :
80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, un autre produit laitier *, un ballon de pain et un fruit.

**produits labellisés Parc*

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement

Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.